



Délibération No.21-2023

Validation de la décision du comité d'agrément de la Maison des auteurs du 6 juillet 2023

Conseil d'administration de la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image du vendredi 1^{er} décembre 2023

étaient présents

au titre de l'État

- . Mme Nathalie Clarenc, secrétaire générale adjointe, représentant Mme Martine Clavel, Préfète de la Charente

au titre du Département de la Charente

- . M. Patrick Mardikian, vice-président

au titre de la Ville d'Angoulême

- . M. Gérard Desaphy, conseiller
- . M. Gérard Lefèvre, maire adjoint

Représentants du personnel

- . M. Jean-Philippe Martin
- . Mme Cerise Jouinot

Personnalité Qualifiée

- . M. Olivier Balez, personnalité qualifiée

Avaient donné pouvoir

- . Mme Maylis Descazeaux, DRAC Nouvelle-Aquitaine avait donné pouvoir à Mme Nathalie Clarenc représentant de Mme la Préfète
- . M. Jean François Dauré, Vice-président, Département de la Charente avait donné pouvoir à M. Patrick Mardikian

Étaient excusés

- . Mme Martine Pinville, conseillère, Région Nouvelle Aquitaine
- . Mme Hélène Gingast, conseillère, Département de la Charente
- . M. Jean Hubert Lelièvre, conseiller, Département de la Charente
- . M. Jean Pierre Pagola, comptable public, Paierie Départementale de la Charente

Ont également participé à ce conseil

- . Mme Catherine Moreau, directrice de la culture, Département de la Charente
- . M. Thomas Schnabel, directeur culture, Grand Angoulême

Cité de la BD

- . M. Vincent Eches, directeur général
- . Mme Marina Sichantho, directrice générale adjointe
- . M. Jean-Guilhem Maillard, secrétaire général
- . Mme Laure Ferru, secrétaire de séance

En visioconférence

- . M. Frédéric Vilcocq, Directeur de cabinet par intérim, conseiller culture, Région Nouvelle Aquitaine
- . Mme Isabelle Barrère, Cheffe du Service Filières Culturelles, Région Nouvelle Aquitaine
- . M. Jacques Deville, conseiller livre lecture, DRAC Nouvelle Aquitaine
- . Mme Caroline Papin, Conseillère pour les musées, DRAC Nouvelle Aquitaine
- . M. Sylvain Pothier-Leroux, responsable rayonnement territorial et politique de l'image ville d'Angoulême

présents : 7

pouvoir : 2

votants : 9 (sur 12 membres)

Délibération No.21-2023

Validation de la décision du comité d'agrément de la Maison des auteurs du 6 juillet 2023

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 1431-1 à 1431-9 et R. 1431-1 à R. 1431-21 ;
- Vu la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 modifiée relative à la création des établissements publics de coopération culturelle ;
- Vu l'arrêté du Préfet de la Région Poitou-Charentes n°218/SGAR/2007 du 10 septembre 2007 portant création de l'établissement public de coopération culturelle « Cité internationale de la bande dessinée et de l'image » ;
- Vu les statuts de l'établissement public de coopération culturelle « Cité internationale de la bande dessinée et de l'image ».

➤ Exposé des motifs

La commission a examiné **48 dossiers** au cours de sa **session du 6 juillet 2023** dont cinq demandes de renouvellement, trois demandes d'anciens résidents, trente-quatre nouvelles candidatures, trois dossiers dans le cadre du partenariat Espagne AC/E, et trois dossiers pour le partenariat avec IDARTES Colombie.

Profil des candidatures :

- Quarante candidatures concernent des projets de bande dessinée, et huit des projets d'animation.
- Les nouvelles candidatures et demandes d'anciens résidents proviennent, pour la France d'Angoulême, Pantin, Saint Germain en Laye, Uzerche, Villiers sur Marne ; et, pour l'international, d'Allemagne, Argentine, Australie, Brésil, Canada, Chine, Colombie, Corée du Sud, Danemark, Espagne, Estonie, Etats-Unis, Italie, Kazakhstan, Lettonie, Russie, Taiwan.
- L'Instituto Distrital de Las Artes (IDARTES) / Ville de Bogota et la Cité ont renouvelé leur soutien à un auteur de bande dessinée colombien.
- Acción Cultural Española (AC/E) et la Cité, en collaboration avec l'Institut Français d'Espagne / Ambassade de France en Espagne, ont renouvelé leur soutien à un projet de roman graphique d'un auteur espagnol.

Au cours de cette commission **20 dossiers** ont été **acceptés** (treize admissions, cinq renouvellements, deux anciens résidents), **26 dossiers** ont été **refusés** et **2 dossiers ajournés**.

Liste des candidats acceptés :

Nouvelles candidatures

Max Baitinger (Allemagne)
Charlotte Gosselin (Québec)
Ivan Gros (Pantin)
Michael Jordan (Allemagne)
Patrick Keck (États-Unis)
Cecilia Marins de Abreu (Brésil)
Martín Muntaner & Manuel Depetris (Argentine)
Allyson Shwed (États-Unis)
Marylène Sun (Angoulême)
Miguel Vila (Italie)
Peng Wu (Chine)

Renouvellements
Goulven Derrien
Florence Gardelle
Jung-Hyoun Lee
Barthélémy Pusterle
Varya Yakovleva

Anciennes résidentes
Rosalie Stroesser (Angoulême)
Nacha Vollenweider (Argentine)

Lauréat de la bourse IDARTES
Miguel Ángel Vallejo

Lauréate de la bourse Espagne AC/E
Higinia Garay

➤ **Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration de la Cité décide à l'unanimité**

- De valider la décision du comité d'agrément de la Maison des auteurs du **6 juillet 2023**

Patrick Mardikian



Président
du Conseil d'Administration